



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE PICARDIE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



JEAN-CLAUDE BILLOT
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION DE PICARDIE

« 2016 : Une année marquée par la réforme territoriale, la baisse de la cotisation formation et le lancement du projet de mandat 2016-2021 du CNFPT »

La réforme territoriale a abouti à une fusion des régions avec, pour la Picardie, la création de la Région Hauts-de-France, associée à une refonte des périmètres des intercommunalités.

Le nouveau projet de mandat du CNFPT prend appui sur ces nouveaux périmètres régionaux pour proposer notamment une offre de formation inter-délégations Hauts-de-France, ainsi que des partenariats de formation mutualisés dans le cadre des périmètres intercommunaux redessinés.

En 2016, 499 plans de formation nous ont été transmis.

2016 est malheureusement une année record en terme d'absentéisme en formation et d'abandon de places réservées, mettant en péril de trop nombreuses formations.

Cette situation nécessite un renforcement de la coopération entre les collectivités et le CNFPT pour mieux optimiser l'utilisation de la cotisation formation, dans un contexte global de réduction des moyens financiers.

Une fois encore, je tiens à remercier l'ensemble des collectivités qui mettent à notre disposition des salles pour la formation, mais aussi, les cadres et agent.e.s de leurs services RH qui constituent un relais essentiel pour développer et mettre en œuvre une offre pertinente et de qualité.

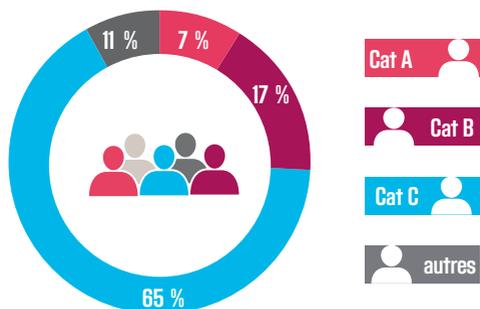
J.-C. Billot
Délégué du CNFPT

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Après un 1^{er} semestre dynamique, les très nombreux abandons de places réservées et de stages intras au second semestre ont généré un retrait de l'activité formation en 2016.

20 760

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016



UNE FORMATION POUR TOUS



1 577

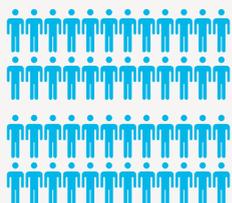
SESSIONS DE FORMATION

UN NOMBRE EN DIMINUTION DE SESSIONS DE FORMATION



4 734

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES

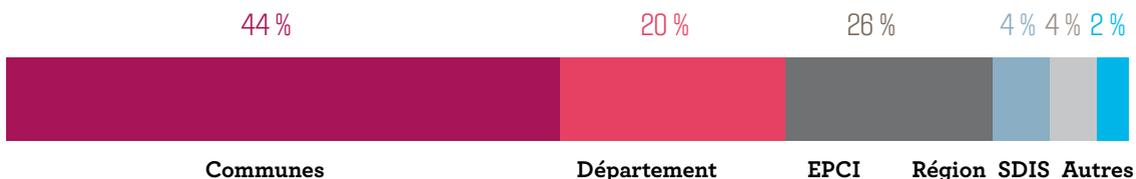


445

INTERVENANT.E.S

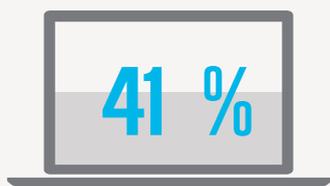
13%

TAUX D'ABSENTEÏSME EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2015



44 % des journées de formation stagiaire (JFS) réalisées par la structure concernent des agent.e.s provenant de communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



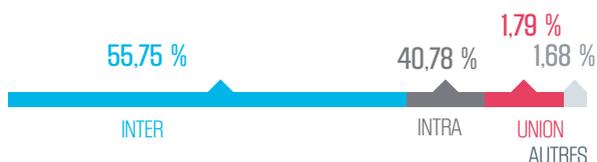
DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les agent.e.s de la filière technique. La part des autres filières est respectivement de 28 % pour la filière administrative et de 12 % pour la filière sanitaire et sociale.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

3 953 JOURS DE FORMATION CONTINUE

DONT



✓ 15 actions organisées

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

490 AGENT.E.S DU TERRITOIRE ont suivi des formations dans les instituts

1 167 JOURNÉES DE FORMATION STAGIAIRES

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La ville de Saint-Quentin et la Communauté d'agglomération lancent leur école du management, soutenue par le CNFPT.

En fin d'année 2015, la ville de Saint-Quentin, son CCAS et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ont pris contact avec la délégation CNFPT de Picardie avec pour projet de mettre en place une école de management à destination de l'ensemble de la strate managériale de ces 3 structures, soit environ 200 encadrant.e.s.

L'idée de cette école de management est de disposer d'une culture commune et partagée du management en formant, à partir d'un socle commun, les encadrant.e.s de proximité, les encadrant.e.s intermédiaires et les cadres supérieur.e.s.

Une charte des valeurs et un guide « Nous, managers au quotidien », réalisés en interne par les collectivités, structurent les contenus pédagogiques.

Une réunion avec la direction générale des collectivités et le CNFPT a permis d'acter le principe d'un partenariat (PFPT) pour construire et mettre en œuvre le dispositif de formations. La conseillère formation en charge du management au sein du CNFPT a proposé un ensemble de modules de formation, pour une mise en place expérimentale des premières sessions de formation en septembre 2016.

UN DISPOSITIF AXÉ SUR UN TRONC COMMUN

L'objectif de cette école de management est de proposer à ces cadres encadrant.e.s une culture managériale commune. C'est ainsi qu'a été mis en place un tronc commun en cycle 1 pour l'ensemble de ces 3 strates :

- Mieux se situer en tant qu'encadrant.e
- L'organisation de l'activité
- L'entretien professionnel
- L'animation et la mobilisation d'une équipe
- La régulation des conflits
- La responsabilité de l'encadrant.e pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux.

Afin de permettre une formation pyramidale, les premières sessions ont été réservées aux encadrant.e.s de proximité, sur le rythme d'une formation de 2 à 3 jours par mois.

Puis un cycle 2 est proposé sous la forme de 4 à 5 modules spécifiques par strate managériale. En effet, les problématiques liées à la fonction de cadre intermédiaire diffèrent selon que l'on est un.e cadre supérieur.e ou un.e encadrant.e de proximité. Un accompagnement spécifique est donc prévu pour l'ensemble de ces 3 strates.



UN CARNET DE BORD POUR ACCOMPAGNER L'AGENT.E

Ce carnet de bord permet à l'agent.e d'évaluer ses compétences et de mettre en œuvre ses objectifs de travail. Il est régulièrement complété avec le N+1 dans le cadre d'un suivi de formation.

UNE FORMATRICE FIL ROUGE ET UN COMITÉ DE SUIVI

Toutes ces sessions sont animées par différent.e.s intervenant.e.s. Afin de maintenir une cohérence et un suivi dans le dispositif, une intervenante « fil rouge » est référente pour l'ensemble des formations. Elle coordonne les programmes pédagogiques de chaque formateur.rice, accompagne la.le pilote de l'ingénierie et met en forme les bilans (un point est réalisé après chaque session). Une fiche navette permet à chacun.e de veiller au bon déroulement du cycle de formation.

Un comité de suivi est par ailleurs constitué et se réunit tous les 2 mois, ainsi qu'un comité de pilotage composé du directeur adjoint à la formation, de membres de la DRH de la collectivité, de représentant.e.s de la direction.

À l'issue de chaque promotion (composée de 18 agent.e.s), un jury recueillera leur avis, leur ressenti sur ces cycles de formation. Elle.il.s retraceront leurs parcours du début de l'accompagnement jusqu'à la phase de mise en œuvre au sein de leurs services.

UNE FORMATION PLURIANNUELLE

En 2016, 10 sessions ont été réalisées et en 2017, 30 sessions à destination des encadrant.e.s de proximité sont d'ores et déjà programmées. Les encadrant.e.s intermédiaires ont vu leur formation débiter au printemps. Elle.il.s bénéficieront de modules spécifiques dans le cadre du cycle 2.

UN PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISÉE (PFPT) POUR FORMALISER LA DEMANDE

Le partenariat de formation professionnelle territorialisée sera signé très prochainement entre les parties. Ce contrat rappelle les principaux engagements qui lient le CNFPT à la ville de Saint-Quentin et à la Communauté d'agglomération, présidée par Xavier Bertrand, à savoir : développer la qualité de la formation professionnelle territorialisée et son bon usage comme levier de la qualité du service public local.



PERSONNES À CONTACTER

Fanny Gallois

Responsable de l'école de management, directrice adjointe Communauté d'Agglomération du Saint Quentinois :
fanny.gallois@casq.fr - Tél. : 03 23 06 90 50

Pascale Maine

Ancienne conseillère formation et conceptrice du projet : pascale.maine@cnfpt.fr

Valérie Fabre

Conseillère formation, pour le suivi du dossier : valerie.fabre@cnfpt.fr

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Signature d'une convention pour la mise en place d'un cursus de formation de secrétaire de mairie, à destination des demandeur.euse.s d'emploi en situation de handicap.

En réponse à des besoins importants, en termes d'emploi, au niveau des postes de secrétaire de mairie et des difficultés rencontrées pour pourvoir ces postes dans le département de la Somme, le CNFPT Picardie, en partenariat avec le Centre de gestion de la Somme (CDG80), CAP Emploi, Pôle emploi et le FIPHFP, a mis en place un cursus de formation de secrétaire de mairie à destination des demandeur.euse.s d'emploi en situation de handicap.

Ce dispositif original visait à répondre aux besoins du territoire et à favoriser l'accès à l'emploi des travailleur.euse.s handicapé.e.s en application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À l'issue de ce cycle de formation, qui s'est tenu d'avril à juillet 2016, les personnes peuvent devenir secrétaire de mairie de communes rurales remplaçant.e au sein du service missions temporaires du CDG 80. Elle.Îl.s auront pour vocation à terme, d'occuper un poste permanent en collectivité.

Ce dispositif novateur s'est construit autour de six modules théoriques, complétés par cinq périodes de stages dans des communes, toutes encadrées par un.e secrétaire de mairie.

Sur les 13 personnes qui ont suivi l'action, à ce jour, 9 sont actuellement en poste :

- 5 dans la fonction publique territoriale,
- 1 embauche en cours dans la fonction publique territoriale,
- 2 travaillent dans le privé (association et cabinet RH)
- 1 effectue des remplacements,
- 4 personnes n'ont pas trouvé de poste.



La signature de la convention de partenariat a eu lieu le 11 mars 2016 en présence de représentant.e.s du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, de la direction territoriale de la Somme de Pôle Emploi, du CAP Emploi Somme, du centre de gestion de la Somme et de la délégation interdépartementale CNFPT Picardie.



INTERVIEW DE M. CÉDRIC LOTTIN

Assistant RH au Centre de gestion de la Somme.

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

J'en ai pris connaissance via Cap Emploi qui avait mis en place cette formation avec le CDG, le CNFPT et le Pôle Emploi.

Que vous a-t-elle apporté ?

Des connaissances théoriques via les cours et de l'expérience professionnelle via les stages.

Pensez-vous que les connaissances et compétences acquises en formation ont favorisé votre retour à l'emploi ? Dans l'affirmatif, pouvez-vous préciser ?

Au sein de la fonction publique, indéniablement, grâce au CV que j'ai pu enrichir de cette formation.

Mettez-vous en pratique, dans votre quotidien, les acquis de cette formation ?

Cette formation m'a permis d'acquérir les bases pour une mise en pratique adaptée à la réalité des fonctions de SMCR.

Recommanderiez-vous cette formation ? Pouvez-vous préciser votre réponse ?

Je la recommanderais à ceux.elles voulant, comme moi, avoir un tremplin vers les métiers de la fonction publique territoriale. Dommage, toutefois, qu'elle ne soit pas diplômante.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La ville de Beauvais accompagne ses agent.e.s au retour à l'emploi, ou après un reclassement professionnel

La ville de Beauvais, soucieuse de renforcer sa proximité avec ses agent.e.s, et notamment ceux.elles en difficulté, met en place un dispositif d'accompagnement « Mon parcours professionnel : prise et reprise de poste au sein de ma collectivité ».

La ville de Beauvais souhaite en effet accompagner ses agent.e.s, qui, après une absence de longue durée ou à la suite d'un reclassement professionnel, reprennent le travail sur leur poste ou sur un nouveau poste.

En collaboration avec le CNFPT, la mise en œuvre de cet accompagnement permet notamment aux agent.e.s beauvaisien.ne.s de bénéficier d'un sas de resocialisation, de reprofessionnalisation pour mieux vivre la reprise du travail. Certain.e.s ont des besoins plus spécifiques, comme par exemple, une aide à l'adaptation sur un nouveau poste de travail.

Cet intra sur mesure a été conçu en intégrant des méthodes pédagogiques favorisant l'expression à partir de représentations sociales et de la psychologie positive. Des travaux collectifs sont également menés par le biais d'apports et d'exercices techniques selon les besoins des agent.e.s. Les groupes volontairement restreints de 4 à 8 personnes favorisent ainsi l'expression de chaque agent.e.

Ce parcours est composé de deux étapes :

- la première centrée sur la resocialisation, est dédiée au public reprenant leur poste ou un nouveau poste après une absence de longue durée ;
- la deuxième phase, axée sur l'adaptation professionnelle, concerne les publics réorientés vers un nouveau poste soit après une longue absence, soit dans le cadre d'un reclassement professionnel.

Aujourd'hui, les agent.e.s bénéficiant de ce dispositif se disent satisfait.e.s de cet accompagnement. Cette formation leur permet de reprendre confiance en eux.elles avant une reprise de travail bien souvent redoutée.

Une action en direction des chef.f.e.s de service vient renforcer ce dispositif en 2017 pour une meilleure intégration des agent.e.s dans un service accueillant.

Ce dispositif est porté par Catherine Cadet et relayé par Virginie Schipman, conseillères formation.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE PETITE ENFANCE

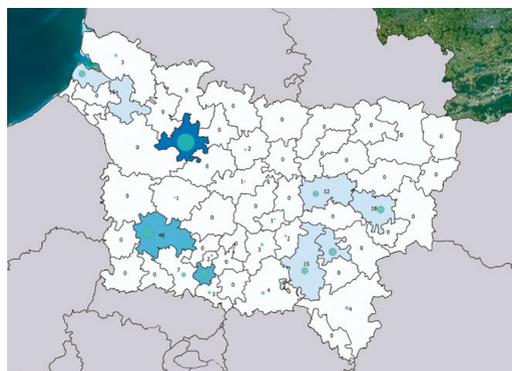


Vendredi 13 mai 2016, 250 agent.e.s du service Petite Enfance de la Ville d'Amiens ont participé à une journée de formation autour du thème « la relation

parents-professionnel.le.s ». Organisée par les services Formation et Petite Enfance de la Ville d'Amiens, en collaboration avec le CNFPT Picardie, cette journée s'est déroulée dans les locaux de l'APRADIS, à Amiens. La matinée a été consacrée à une conférence débat autour de la relation parent/professionnel.le, animée par Pierre Moisset, sociologue consultant spécialisé dans les politiques d'accueil de la petite enfance et formateur. L'après-midi s'est organisée autour de 12 ateliers ayant pour thématiques : la délégation parentale, la multiculturalité et la relation conflictuelle parent/professionnel.le.

DU CÔTÉ DE L'INSET DE DUNKERQUE

L'INSET de Dunkerque forme les agent.e.s de catégorie A et dispense notamment leurs formations d'intégration. En 2016, l'INSET de Dunkerque a formé :



Département	Nombre d'agent.e.s	JFS	Nombre de stagiaires en FIA
02	107	295	26
60	189	443	46
80	194	429	38

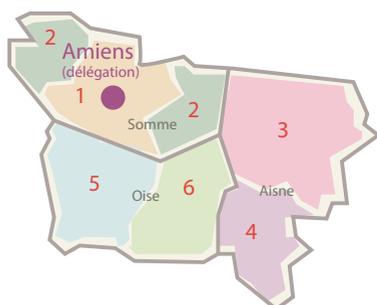
◀ Stagiaires venu.e.s en formation à l'INSET de Dunkerque, en 2016, en fonction de leur provenance géographique.

Au service de la formation des cadres à cette nouvelle pratique, l'INSET a inauguré, en mars 2016, une salle de co-conception. Cette salle est également à la disposition des collectivités territoriales dans le cadre de mise en œuvre de séances de co-conception via votre délégation. ▶



 **INSET DE DUNKERQUE**
HALLE AUX SUCRES – MÔLE 1
9003, ROUTE DU QUAI FREYCINET 3
59379 DUNKERQUE CEDEX 1 - 03 28 51 32 10
INSET.DUNKERQUE@CNFPT.FR

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



CONTACT DES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

CNFPT Picardie

16, Square Friant
Les Quatre-Chênes – CS 41110
80011 Amiens CEDEX 01

Tél. : 03 22 33 78 20

Fax : 03 22 33 78 22

webmaster.picardie@cnfpt.fr

Pour envoyer un mail à un agent du CNFPT,
taper : prénom.nom@cnfpt.fr

LES RÉFÉRENTS TERRITOIRES

La délégation Picardie, ce sont huit référents territoire au service des collectivités territoriales et des établissements publics territoriaux

1 - Grand Amiénois, Conseil régional de Picardie	Ingrid Kerynck	ingrid.kerynck@cnfpt.fr
2 - Picardie Maritime, Santerre Haute Somme, Conseil départemental de la Somme	Daniel Petit	daniel.petit@cnfpt.fr
3 - Thiérache, Saint Quentinois, Grand Laonnois, Chaunois	Chantal Murriss	chantal.murriss@cnfpt.fr
4 - Soissonnais, Sud de l'Aisne, Conseil départemental de l'Aisne	Carole Santune Saffre	carole.saffre@cnfpt.fr
5 - Grand Beauvaisis, Clermontois Plateau Picard, Thelle Vexin Sablons, conseil départemental de l'Oise	Claudie Michel	claudie.michel@cnfpt.fr
6 - Valois Senlis Chantilly, Grand Creillois Oise et Halatte, Sources et Vallées, Compiégnois	Valérie Fabre	valerie.fabre@cnfpt.fr
SDIS de l'Aisne, SDIS de l'Oise, SDIS de la Somme	Virginie Schipman	virginie.schipman@cnfpt.fr
Centres de gestion Aisne, Oise, Somme	Claire Lavernhe	claire.lavernhe@cnfpt.fr

Attention, nouvelle organisation au 1^{er} octobre !

DÉLÉGATION

Direction :

• Directeur.rice à compter du 21/08/2017	Christian ROCHE	Tél. : 03 22 33 78 45
• Directrice adjointe des ressources	Céline COURIAT	
• Directeur adjoint de la formation	Béatrice BOURGUEIL	Tél. : 03 22 33 78 44
	David THUILLIER	Tél. : 03 22 33 78 36

Les services gestion :

• Secrétariat de direction	Karine WILMOT	Tél. : 03 22 33 78 46
• Ressources humaines/marchés publics	Rebecca MERCIER	Tél. : 03 22 33 78 43
• Secrétariat	Claudine RATOUIN	Tél. : 03 22 33 78 23
• Comptabilité	Karine FLIEDEL	Tél. : 03 22 33 78 47
	Solange AYROLE	Tél. : 03 22 33 78 48
• Marchés publics	Christelle CARON	Tél. : 03 22 33 78 62
	Rebecca MERCIER	Tél. : 03 22 33 78 43
• Service documentation	Dorothee PLARD	Tél. : 03 22 33 78 55
• Service accueil logistique	Jean-Christophe DUMORTIER,	Tél. : 03 22 33 78 56
	Christian PINABEL,	Tél. : 03 22 33 86 32
	Kathleen FASSIOT,	Tél. : 03 22 33 78 20
	Viviane MOUCHON	Tél. : 03 22 33 78 63
• Service communication	Valérie GENSE	Tél. : 03 22 33 78 21
• Service système d'information et télécommunication	Patrick SCHRICKE	Tél. : 03 22 33 78 24

LE SERVICE COORDINATION DES TERRITOIRES ET DE LA FORMATION

Jocelyne THERY - Tél. : 03 22 33 78 37, Sandrine DIOP - Tél. : 03 22 33 78 52



E-RESSOURCES / FOAD, ILLETTRISME

Catherine CADET :
(Remplaçant.e en cours de recrutement)
conseillère formation
03 22 33 78 38
Savoirs de base participant à l'intégration dans la vie professionnelle, lutte contre les discriminations (coordination), développement de la FOAD en Picardie, accompagnements individuels et ateliers mobilité

Alain THULLIEZ :
assistant formation
03 22 33 86 34

Noémie SAGUEZ :
secrétaire formation
03 22 33 86 36

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE, PRÉPARATION CONCOURS ET INTÉGRATION, POLICE MUNICIPALE ET POMPIERS

Virginie SCHIPMAN :
03 22 33 78 27
Formation d'intégration, sapeurs pompiers, et préparation concours

Claire LAVERNHE :
03 22 33 78 41
préparation concours et police municipale

Virginie DELPLANQUE :
assistante formation
03 22 33 86 33

Gaëlle DA SILVA :
secrétaire formation :
03 22 33 78 51

Lydie PAUCHET :
secrétaire formation
03 22 33 78 30

Christine LEVERT :
secrétaire formation
03 22 33 78 29

Noémie SAGUEZ :
secrétaire formation
03 22 33 78 54

SERVICES À LA POPULATION, PETITE ENFANCE, ENFANCE, SPORT, CULTURE, ÉTAT CIVIL, SOCIAL

Chantal MURRIS :
03.22.33.78.34 et

Carole SAFFRE :
03.22.33.78.40
conseillères formation

Chantal MURRIS :
santé, social, état civil, élections, funéraire, cycles SMCR

Carole SAFFRE :
Enfance, jeunesse, sport, culture, restauration

Céline DEPUILLE :
assistante formation
03.22.33.86.30

Christine BILOGAN :
secrétaire formation
03.22.33.78.50

Fabienne LOURDELLE :
secrétaire formation :
03.22.33.78.53

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Valérie Fabre :
03 22 33 78 35 et

Claudie MICHEL :
03 22 33 86 35
conseillères formation

Valérie Fabre :
management, gestion des RH (RPS, en partie/management), finances

Claudie MICHEL :
communication institutionnelle, communication interne/accueil, Affaires juridiques, dont marchés

Elsa ENGLARD :
assistante formation
03 22 33 78 64

Laurence BOITEL :
secrétaire formation
03 22 33 78 49

Christelle TREMUTH :
secrétaire formation
03 22 33 78 39

SERVICES TECHNIQUES AMÉNAGEMENT ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ingrid KERYNCK :
03 22 33 78 32 et

Daniel PETIT :
03 22 33 78 25
conseillers formation

Ingrid KERYNCK :
informatique, hygiène et sécurité au travail (dont en partie RPS) et conditions de travail (gestes et postures), restauration (technique, hygiène et sécurité)

Daniel PETIT :
urbanisme et développement local, génie technique, environnement, sécurité au travail (habilitations, chantiers et travaux en hauteur), Europe et international

Jean René DECLE :
assistant formation
03 22 33 78 31

Angélique CRAPOULET :
secrétaire formation
03 22 33 78 33

Angélique DEBONNE :
secrétaire formation
03 22 33 78 26



LES LOCAUX DU CNFPT PICARDIE SONT SITUÉS AU SEIN DE L'ANCIENNE CASERNE MILITAIRE FRIANT, ENTIÈREMENT RÉNOVÉE ET RÉHABILITÉE EN PARC D'ACTIVITÉS.

Le bâtiment propose 10 salles de formation, dont certaines équipées pour les stages informatiques ou pour les visio-conférences, 1 centre de ressources documentaires et 1 service de logistique reprographie.



LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES (CRD) : UN ESPACE OUVERT AUX AGENTS TERRITORIAUX ET AU GRAND PUBLIC.

Ce service propose au public un fonds spécifique aux collectivités territoriales comportant des ouvrages et des périodiques. La consultation est libre et ouverte à tous. Un poste informatique est également en accès libre.

La documentaliste est à la disposition des usagers pour les aider et les orienter dans leurs recherches. Tél. : 03 22 33 78 55

Horaires d'ouverture :

Lundi 8 h 30 - 12 h 00/13 h 00 - 17 h 15

Mardi 8 h 30 - 12 h 15/13 h 30 - 17 h 15

Mercredi 8 h 30 - 12 h 30

Jeudi 8 h 30 - 12 h 15/13 h 30 - 17 h 15

Vendredi 8 h 30 - 12 h 15/13 h 30 - 17 h 15



CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251 - 59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

ÉVÉNEMENTS

Signature d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée avec la ville de Beauvais, la Communauté d'agglomération et le CCAS pour 3 ans. En présence de M. Taboureux, maire adjoint de la ville de Beauvais, M. Devillers, 1er vice-président de la Communauté d'agglomération, Mme Bramard, administratrice du CCAS et M. Billot, délégué du CNFPT.



Formation le « Lab' » de la du formateur.rice.
Sensibilisation à l'utilisation des outils numériques, audio-visuels, à des fins pédagogiques. Échanger entre intervenant.e.s sur le numérique dans la formation.



Signature d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée avec la ville de Méru, le 13 décembre 2016.
crédit photo : mairie Méru

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE PICARDIE
16, SQUARE FRIANT LES QUATRE CHÊNES - CS4110
80 011 AMIENS CEDEX 01
WWW.CNFPT.FR
